Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 24 septembre 2024

La troisième tranche de la digue de Lauris inaugurée



Le 18 septembre dernier, la troisième tranche de la digue de Lauris a été officiellement inaugurée, après 7 mois de travaux. Il s'agissait de compléter les ouvrages de protection contre les crues de la Durance construits en 2008 et en 2014.

Dans cette nouvelle phase des travaux, il s'agissait de restaurer la digue existante qui ne pouvait contenir les crues au-delà d'un débit de 2 500 m³/sec et de prolonger l'ouvrage jusqu'à la voie ferrée, située en amont. 300 personnes et leurs biens sont ainsi protégés contre des crues pouvant aller jusqu'à 4 000 m³/sec. Rappelons qu'en 1994 une crue de 3 000 m³/sec avait inondé tout le secteur.

Cette digue est capable de résister à des crues d'un débit de 6 500 m³/sec

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Didier Bailleux le 24 septembre 2024

D'une longueur de 900 mètres et 15 de large, cette digue est surélevée de 3,75 mètres par rapport au niveau du sol. Des pistes y ont été aménagées sur la crête et à la base. Cette digue est capable de résister, avant rupture de l'ouvrage, à des crues d'un débit de 6 500 m³/sec, des nouveaux jamais connus sur la Durance. D'un montant prévisionnel hors taxes de 1,83 millions d'euros, ces travaux ont été financés à hauteur de 39 % par l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, de 30 % par le Département de Vaucluse, de 16 % par EDF et 15 % par l'État.

Ces travaux ont été conduits à l'initiative de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération (LMV) qui depuis 2020 a la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). La maîtrise d'ouvrage a été confiée aux services du SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance). La maîtrise foncière a été menée par la SAFER, pour le compte de LMV. L'ouvrage appartient à LMV qui en délègue l'entretien et la surveillance, par convention, au SMAVD. Quant aux travaux, ils ont été réalisés par des entreprises locales ou régionales : Midi travaux, Buesa et Midi traçage.

